

**AVIS DE PUBLICITE
2025UTIMA003**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST**

COMMUNE DE VIREUX-WALLERAND (08)

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Le site à valoriser se situe à Vireux-Wallerand, avec départ et arrivée d'une rampe de mise à l'eau en rive droite rue du rivage avec un espace de plan d'eau comprenant la passe non navigable en rive gauche du PK 14.275 au PK 15.730.

Il s'agit d'un emplacement au cœur de la commune et à proximité des installations de la halte nautique de Vireux ainsi que de la voie verte Trans Ardennaise.

Cet emplacement n'est pas situé dans le périmètre défini dans la convention pour la halte nautique avec la commune de Vireux-Wallerand.

Le présent appel à projets, vise à sélectionner un opérateur économique pour développer une activité de loisir nautique de type paddle.

| | |
|--|--|
| Publié le | 3 mars 2025 |
| Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication | 1 mois |
| Date limite de réception des propositions | Date : 4 avril 2025 Heure : 12h00 |
| Objet de l'occupation | Occupation du plan d'eau du domaine public fluvial sur un linéaire de 1.455 km avec mise à disposition d'un linéaire d'environ 30 m ² de rampe de mise à l'eau pour une activité de paddle. |
| Lieu | Commune : 08320 VIREUX-WALLERAND Adresse : Rampe de mise à l'eau à 145.00 ml en aval du pont de Vireux. Références cadastrales : DPF non cadastré PK : 14.450 Canal de la Meuse en rive droite ID Observado : 64150 |
| Activité(s) pouvant être exercée(s) | Activité de loisir nautique de type paddle |
| Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement | Voir photos Emplacement au cœur de la commune de Vireux-Wallerand à proximité des installations de la halte nautique de Vireux ainsi que de la voie verte Trans Ardennaise. |
| Restrictions | Les investissements liés aux éventuelles installations pour le stockage des paddles ne pourront être financés par VNF. Ils resteraient donc entièrement à la charge du porteur de projet. |

| | |
|---|---|
| Type d'autorisation délivrée | Convention d'Occupation Temporaire. |
| Conditions financières générales | Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement. <u>Bulletin officiel des actes n°104 du 06 novembre 2024 - VNF</u> |
| Date de disponibilité prévisionnelle du bien | Immédiate. |
| Durée de la COT | Un an à compter de la date de signature de la convention. |
| Critères de sélection | Les critères seront considérés en fonction : Du montant de la redevance proposée, De la qualité du projet (insertion dans le contexte urbain et/ou fluvial, capacité à prendre en considération les contraintes techniques), De la nature et du montant des investissements, De la solidité financière du projet. |
| Négociation | Oui dans la limite basse des tarifs nationaux de VNF. |
| Pièces à fournir | Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial, Statuts et Kbis (si société), La(es) pièce(s) d'identité des gérants et/ou des signataire(s) de l'acte, Une attestation d'assurance, Fiche client renseignée, Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, Autorisation de la ville de Vireux-Wallerand pour l'activité paddle, Descriptif des paddles (dimensions, respect des normes C€, photos), Descriptif du projet ou de l'activité envisagée, Projet de programmation des activités, fréquence, parcours, Un plan d'affaires ou business plan, Une offre de prix : <u>Bulletin officiel des actes n°104 du 06 novembre 2024 - VNF</u> |
| Dépôt des candidatures | La demande est à rédiger en français et à envoyer par voie électronique à : |
| <i>Modalités de transmission</i> | |

ap-ami.dtne@vnf.fr

en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité.

Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

VNF DTNE
UTI Meuse-Ardennes
2 Avenue de Montcy-notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

en indiquant sur l'enveloppe :

**NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HORAIRE LIMITEES
DE REMISE DES OFFRES** ainsi que le n° de l'avis
publicité concerné et sur votre courrier en objet.

**Service à contacter pour
renseignement**

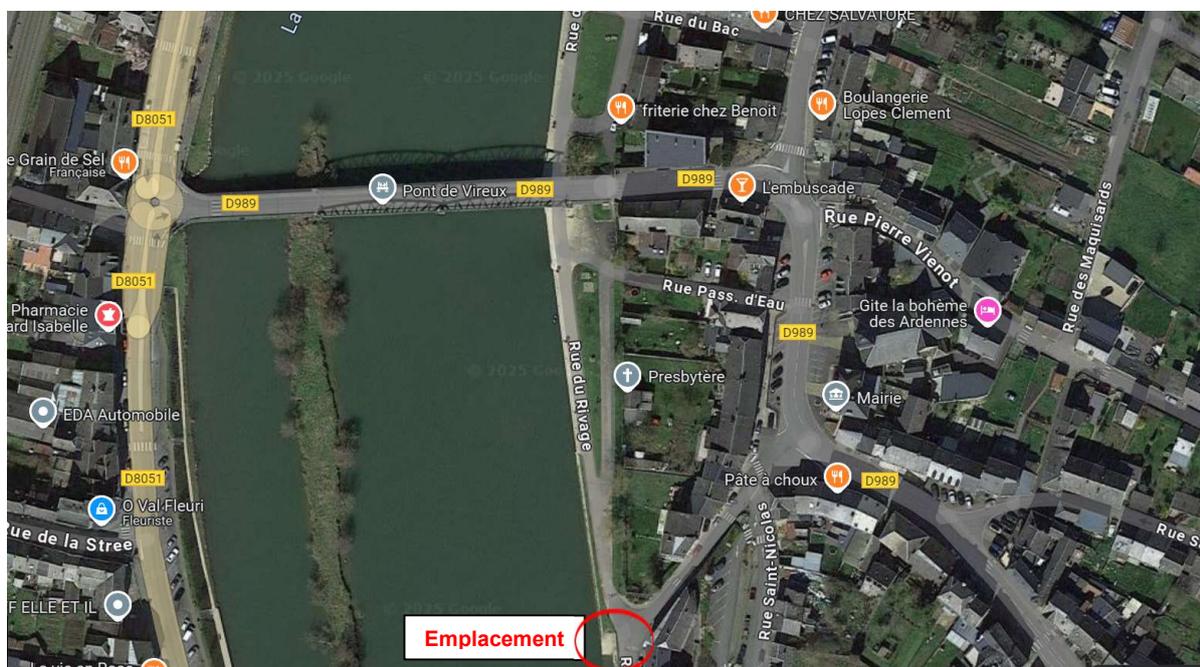
Voies navigables de France
UTI Meuse-Ardennes
2 Avenue de Montcy-Notre-Dame
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.33.20.48
Mail : uti.meuse-ardennes@vnf.fr



Plan de situation



Rue du rivage



Emplacement de l'appel à projet (hors espace conventionné halte nautique Vireux)